



TITRE PROFESSIONNEL: MAÇONS EN VOIRIE ET RESEAUX DIVERS



385 heures

Présentiel



9PVRCE



Formateurs Plate Forme et intervenants extérieurs

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Construire des ouvrages de petite maçonnerie et réaliser les couches de surface (CCP1)
- Poser des bordures et des caniveaux (CCP2)
- Construire les réseaux enterrés de faible profondeur (CCP3)

PROGRAMME

Cette formation se compose de 4 modules, en alternance formation/chantier. Au cours de ces 4 modules, seront abordés les thèmes suivants :

- Installation des dispositifs de sécurité pour chantier de voirie et réseaux
- Implantation des ouvrages (topographie et lecture de plans)
- Construction de petits ouvrages d'aménagement urbain
- Mise en œuvre de produits manufacturés (type bordures, caniveaux...)
- Pose de gaines, fourreaux et chambres de tirage (courant faible et courant fort)
- Branchements eaux pluviales et raccordements
- CACES® R482 catégorie A (mini-engins)
- AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité de Réseaux)
- CSST (Certificat Sauveteur Secouriste du Travail)
- Elingage
- Utilisation de la découpeuse thermique en sécurité
- Sensibilisation aux pratiques environnementales sur chantier

CERTIFICATION

L'ensemble des modules permet d'accéder au Titre Professionnel de Maçon en voirie et réseaux divers du Ministère chargé de l'Emploi - Délégation Générale à l'Emploi, à la Formation et à la Formation Professionnelle (DGEFP)).

- · niveau V (Nomenclature de 1969)
- niveau 3 (Nomenclature Europe)

Le titre professionnel est accessible suite à un parcours de formation et conformément aux dispositions prévues dans l'arrêté du 22 décembre 2015 modifié, relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du Ministère chargé de l'emploi.

POUR QUI?

Adultes de 18 ans minimum. Publics visés aux clauses d'insertion sociale.

Pré-requis: Savoir lire, écrire et compter / Aptitude médicale validée au métier de maçon VRD

METHODES PEDAGOGIQUES

- Mise en situation professionnelle et exercices pratiques sur plateau technique agréé
- Échanges d'expériences
- Apports notionnels et théoriques en salle
- Supports digitaux
- Exercices en salle
- QCM

SUIVI, EVALUATION ET SANCTION

- Mise en situation professionnelle
- Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle (DSPP)
- Résultats des Évaluations passées en Cours de Formation (ECF)
- Entretien avec le jury professionnel



AVERTISSEMENT!

Prévoir de vous munir des équipements de protection individuelle (EPI) adapté.